

## Eymoutiers - Treignac

Étape très agréable avec de beaux sentiers boisés praticables et de petites routes de campagne. Petit détour de 500m avant Lacelle, à mon sens inutile par l'Eglise aux Bois. Étape bien balisée (sauf en 2022 au niveau du rucher à l'Église aux Bois). L'étape est un peu longue, on peut la couper en s'arrêtant à Lacelle où il y a un gîte communal derrière la mairie. Après Lacelle on suit le GR46 jusqu'à Treignac.

Pour sortir d'Eymoutiers, on prend la rue Gabriel Péri au niveau des halles, puis la rue de l'Evêque et l'avenue du Point du Jour qui monte. A la fin de la montée on poursuit sur le chemin montant à gauche, plus loin on passe par la zone interdite de captage et au débouché sur route on prend à droite puis 20m après le sentier sur la gauche.

On passe par le lieu-dit le **Mont 3,1km** et au débouché sur route C16 on prend à droite. Plus loin, dans l'amorce de descente on prend le chemin descendant à droite et au lieu-dit **Eybord 5,7km** on continue sur route descendante, puis rapidement sur le sentier à gauche (pas celui qui monte, celui qui longe l'étang). Au débouché on retrouve la route C16 que l'on prend à droite, puis ensuite à gauche sur route R8 direction Chantegrieux.

A l'entrée du lieu-dit **Chantegrieux 7,3km** on prend le chemin sur la droite, on passe ensuite un petit pont sur la Bêthe **8,4km**, puis on arrive au lieu-dit du même nom le **Bêthe 8,9km**, où l'on prend la route à gauche et 20m plus loin la route à droite. A l'embranchement chemin Lacelle et Chamberet on prend à gauche direction Lacelle.

Au débouché à droite sur route et peu après on arrive au lieu-dit **Neuvialle 11,5km**, on prend à droite direction Freysseix puis 30m plus loin route à gauche que l'on suit jusqu'au croisement où l'on prend (où pas) à droite direction l'Eglise aux Bois sur D132E2. Dans ce lieu-dit on prend ensuite à gauche route puis chemin que l'on suit jusqu'au rucher, là on prend le chemin à gauche (pas indiqué en 2022) puis on arrive après ce détour de 500m sur la même route que l'on pouvait prendre au croisement...

- On suit la route, on passe le pont sur la voie ferrée on entre dans **Lacelle 16,8km** on passe devant la mairie puis sous le pont de la voie ferrée où l'on tourne à droite après, en face il y a des **toilettes publiques** avec **eau**, ( en continuant un peu tout droit on arrive à l'épicerie où il y a des **tables et bancs** en face). On prend donc la rue montante à droite direction Chabrière, à la fin de la montée, on prend le chemin herbeux sur la droite et en haut au croisement des chemins on continue sur celui en face. Au croisement avec D132, on continue là aussi sur le chemin en face, plus loin à la division en T on prend celui de gauche. Au débouché de ce chemin à droite sur route et de suite à gauche direction Magnaval, que l'on suit jusqu'à ce lieu-dit.

A la sortie du lieu-dit **Magnaval 22km**, on prend le chemin boisé descendant à gauche, puis on arrive au lieu-dit **Moulin de Bonfond 22,9km**. On prend à droite sur route puis rapidement au croisement la direction le Mas. En haut de la montée on quitte la route pour prendre à gauche le chemin gravillonné et on reste sur ce chemin principal, jusqu'au moment de prendre un petit sentier sur la droite (bien indiqué). Au débouché à droite sur route puis peu après arrivé au panneau route de la Goutte, on prend le sentier sur la gauche.

Au débouché tout droit sur petite route, on est au lieu-dit **la Verrière 31km**, où il y a des **bancs**. Dans la descente on prend chemin à droite, on passe devant puis derrière les cimetières où il y a de **l'eau**, à la fin du chemin on entre dans le bourg de Treignac, après le passage du pont sur la Vézère on peut voir les statuts des présidents Chirac et Hollande, chers à la Corrèze. Treignac tous commerces et services, **toilette publique** avec **eau** à côté l'office de tourisme